

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 10 mai 2021
N° CP-2021-5-15-1

15^{ème} Commission

Commission Sud Alsace - Saint-Louis, Sundgau et Thur-Doller

Service instructeur

Pôle travaux neufs Sud secteur Colmar

Service consulté

DAJ - Direction des Affaires Juridiques
DIF - Direction des Finances

SOLLICITATION DE FONDS FEADER DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS CYCLABLES DÉPARTEMENTALES

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président à solliciter les fonds FEADER au titre d'une mesure dédiée au développement et à la promotion du tourisme rural pour une opération relative aux itinéraires cyclables, de valider son plan de financement, et d'autoriser le Président à signer la convention spécifique relative à cette opération dont le plan de financement est finalisé.

Le Programme de Développement Rural Alsace 2014/2020 comprend une mesure dédiée au développement et à la promotion du tourisme rural. Dans ce cadre, des projets d'infrastructures dédiées à la pratique du vélo peuvent prétendre à un financement au titre du FEADER, notamment ceux s'inscrivant sur une Eurovéloroute.

Au regard des critères de sélection applicables, le projet départemental suivant pourrait bénéficier d'une aide européenne :

- Réaménagement de l'Eurovéloroute 6 à Valdieu Lutran

Le courrier d'intention correspondant a d'ores et déjà été transmis à la Région, autorité de gestion des fonds européens. Le dossier de demande de subvention complet doit ensuite être déposé.

Dans ce cadre, il est nécessaire de valider le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Il vous est proposé d'approuver la mobilisation des fonds européens pour le projet de réaménagement de l'Eurovéloroute 6 à Valdieu-Lutran, pour lequel le plan de financement est joint en annexe au présent rapport.

L'engagement de la Région, en sa qualité d'autorité de gestion des fonds FEADER, se concrétisera par la conclusion d'une convention spécifique à chaque projet, portant engagements réciproques du Département et de la Région. A ce titre, il vous est proposé de m'autoriser à signer la convention spécifique à conclure avec la Région pour le financement de ce projet dont le plan de financement prévisionnel est finalisé, et pour la mobilisation des fonds FEADER suivants :

- 75 919.93 € pour le projet de réaménagement de l'Eurovéloroute 6 à Valdieu-Lutran.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- De m'autoriser à solliciter les fonds FEADER et à signer le dossier de demande de subvention correspondant, concernant l'opération suivante, dont le plan de financement prévisionnel est finalisé :
 - réaménagement de l'Eurovéloroute 6 à Valdieu-Lutran, pour lequel 75 919.93 € d'aide FEADER sont attendus.
- D'imputer les recettes correspondantes à la ligne : opération P0790002, chapitre 4582, nature 458296, fonction 843,
- D'approuver la convention, jointe au présent rapport, fixant les conditions de versement et d'utilisation des subventions FEADER attribuées à la CeA par la Région Grand Est au titre du réaménagement de l'Eurovéloroute 6 à Valdieu-Lutran,
- De m'autoriser à signer cette convention, ainsi que tout autre document nécessaire à la perception des subventions communautaires de la subvention communautaire y afférente.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY